

# Thonon

magazine

N°119

Septembre - Octobre 2022



EN ACTION

**SÉCURITÉ  
ET TRANQUILLITÉ**  
Premier bilan

À LA UNE

**LA RENTRÉE**  
des jeunes  
Thononais

RENDEZ-VOUS

**2<sup>E</sup> ÉDITION**  
Toques  
en Chablais

© Jyhell photographie



## CHRISTOPHE ARMINJON

Maire de  
Thonon-les-Bains  
Président de  
Thonon Agglomération

**Madame, Monsieur,  
Chers Concitoyens,**

### DU NOUVEAU POUR LA SANTÉ

Comme nous nous y étions engagés, une première maison de santé a ouvert ses portes en juillet, tout juste six mois après notre rencontre avec les porteurs du projet : les docteurs Olivier Pinguet, Véronique Salle et Sana Sami, tous trois généralistes à Thonon.

Bientôt rejoints par le docteur Camille Cellery, nos praticiens ont pour ambition de fonder **une maison de santé pluridisciplinaire** capable d'accueillir, à terme, jusqu'à six médecins, un interne et deux professionnels paramédicaux.

Ce type d'exercice permet de mutualiser les ressources et sécurise le parcours médical des patients en assurant la permanence et la continuité des soins.

La Ville a acquis un local à cette fin et l'a aménagé pour un coût global de 650 000 € avec le concours du Conseil départemental qui devrait verser une aide forfaitaire de 200 000 €.

La question du lien avec l'Hôpital sera évidemment au cœur de nos préoccupations, au moment même où un nouveau directeur s'apprête à prendre ses fonctions. L'occasion aussi de **redéfinir une stratégie de territoire pour la santé** qui vise à garantir une offre de soins de qualité, accessible à tous et en phase avec nos besoins.

L'Hôpital y prendra naturellement toute sa part dans le cadre du projet médical partagé, élaboré au sein du groupement hospitalier de territoire « GHT Léman Mont-Blanc ». Une organisation qui vise à rationaliser l'emploi des moyens et à mettre en œuvre une stratégie de prise en charge commune et graduée des patients.

La santé est donc plus que jamais l'enjeu du moment et l'affaire de tous.

#### Journal bimestriel de la ville de Thonon-les-Bains

Édité par le service Communication - Directeur de la publication : Christophe ARMINJON - Responsable de l'édition : Muriel DE SAINT-LOUP  
Rédactrice en chef : Marie DUVERGER - Couverture : Sémaphore  
Crédits photos : services municipaux, sauf mention contraire  
Conception-réalisation : LATITUDE - Publicité : DU BRUIT AU BALCON  
www.dubruitaubalcon.com - Impression : IME BY ESTIMPRIM 25 110 Autechaux -  
Tirage : 22 000 exemplaires - Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 2022

**Légende de la couverture** : Thonon Art Urbain - Vongy 2022 - L'artiste Français, Levalet, s'empare de plusieurs murs du lavoir pour y mettre en scène ses personnages peints à l'encre de chine sur papier, en interaction avec les bassins et les usages traditionnels du site.



© Alain Dubouloz

P.4  
Retour  
en images

P.7  
Les actus

P.10  
Au cœur de...

P.12  
En action

P.17  
Rencontre avec



© Alain Dubouloz





P.7



**P.18**

**À LA UNE**

La rentrée des jeunes  
Thononais

**P.25**

**L'agglo**

**P.27**

Expressions  
politiques

© Antoine Berger



P.11



P.29

© Yan Tisseyre

**P.28**

**Culture**

**P.30**

**Rendez-vous**

**P.33**

**Transition  
écologique**



P.14

© Alain Dubouloz

# Retour en images

12 juillet



## THONON AUX COULEURS DU TOUR DE FRANCE

L'événement sportif phare de l'été était de passage à Thonon, à l'occasion de la 10<sup>e</sup> étape reliant Morzine - Les Portes du Soleil à Megève. Les passages de la caravane publicitaire et des coureurs ont enthousiasmé la foule. Toute la journée, l'Office de Tourisme proposait de nombreuses animations sur la place des Arts : retransmission de l'étape sur écran géant, concert, parcours pumptrack et vélos ouverts à tous...

7 > 9 juillet



## LES NOCTURNES DU VENDREDI

L'été, à Thonon, les rues du centre-ville s'animent chaque vendredi et offrent un spectacle vivant à toute la famille : spectacles de rue, déambulations, concerts, stands d'artisans et de producteurs locaux... Une programmation artistique signée Thonon Événements !



8 juillet > 19 août

© Anaïs David

14 juillet



## FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

La remise des médailles, diplômes et casques, ainsi que le défilé des sapeurs-pompiers ont rythmé la cérémonie officielle du 14 juillet organisée sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

© Yvan Tisseyre

## MONTJOUX FESTIVAL

Vous étiez plus de 8 000 festivaliers à enflammer, pendant trois soirs, le domaine de Montjoux.



6 juillet

© Alain Dubouloz

## 70 ANS DE LA PLAGE

Ambiance sportive et festive pour célébrer l'un des équipements les plus emblématiques de la Ville. Toute la journée, les animations se sont enchaînées : chasse au trésor, baptêmes de plongée, conférence, concert, démonstrations de zumba, cours d'aquagym géant, sans oublier l'exposition qui retrace l'histoire de la Plage depuis son ouverture en 1952.



© Maison des Arts du Léman



30 > 31 juillet

## LE FOLKLORE CHABLAISIEN

Notre savoir-faire et nos traditions locales étaient à l'honneur ! Pour ce dernier week-end de juillet, de nombreuses animations étaient organisées sur le Belvédère : défilés de groupes folkloriques, concerts, démonstrations de vieux métiers, marché artisanal... Pari réussi pour cette première édition qui a trouvé son public !



Escaliers  
Parquets  
Portes  
Stores  
Verrières

Aménageons ensemble  
des pièces à votre image !



Maison du  
Menuisier®

Conception et réalisation sur mesure  
pour aménager ou rénover  
du sol au plafond  
vos espaces à vivre

1 Rue de l'hôtel dieu  
74200 THONON  
04 50 74 96 15



[www.mon-espace-renovations.com](http://www.mon-espace-renovations.com)

À THONON AUSSI, ON ANNONCE LES COULEURS !

LA BRASSERIE DU  
GÉNÉRAL



LES  
COCHONNERIES  
DU GÉNÉRAL



LA  
CABANE  
DU GÉNÉRAL

3 adresses, 3 expériences thononnaises !

[LEGENERAL.COM](http://LEGENERAL.COM)



© Alain Dubouloz

## PÔLE CULTUREL DE LA VISITATION

# LA RENTRÉE À LA MÉDIATHÈQUE !

La médiathèque propose à ses abonnés (mais pas seulement) de nombreux services : la possibilité d'emprunter jusqu'à 16 documents (livres, magazines, DVD, CD...) pendant 28 jours renouvelables, d'accéder aux ressources numériques (musiques, films, cours en ligne...), ou encore de profiter d'une heure de jeu sur Playstation® ou Switch® dans le nouvel espace « Games zone », tous les mercredis entre 14h et 17h.

Tous les visiteurs peuvent aussi profiter, toute l'année, de rencontres littéraires, d'animations pour petits et grands, d'expositions ou encore d'un accès gratuit pendant 20 minutes à un ordinateur avec une connexion Internet. Et dès octobre, une conseillère numérique sera à la disposition des usagers, du mardi au samedi, pour les aider à prendre en main les outils informatiques (ordinateurs, smartphones, tablettes...), utiliser Internet et les accompagner dans leurs démarches en ligne.

**LABEL**

Ville  
**Active & Sportive**



## Thonon, Ville active et sportive

Thonon-les-Bains a reçu officiellement sa labellisation « ville active et sportive », le jeudi 25 août dernier. Cette distinction récompense les collectivités qui engagent une politique en faveur de l'activité physique et sportive pour tous. Depuis septembre 2020, notamment, plusieurs projets ont été engagés pour remettre à niveau nos équipements sportifs et en créer de nouveaux, dont un nouveau stade d'athlétisme à Vongy, et un futur parc de loisirs à la Grangette. En termes d'événements aussi, la Ville est fière d'ajouter à sa programmation annuelle des rendez-vous fédérateurs, tels que la Thonon Cycling Race (cyclosportive), le Thonon Gaming Fest (événement E-sport) ou encore la tournée FISE Xperience (sports urbains et freestyle). Sans oublier le tissu associatif composé de plus de 80 clubs qui proposent chaque saison de nombreux rendez-vous sportifs.

### **i** DU MARDI AU SAMEDI

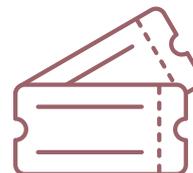
**De 10h30 à 18h (sauf le jeudi de 10h30 à 13h30)**

#### **Inscription à un abonnement annuel à l'accueil**

*Abonnement gratuit pour les jeunes Thononais de moins de 18 ans, ainsi que pour les enseignants, les assistantes maternelles thononaises, et les personnes travaillant à la Protection Maternelle Infantile. La médiathèque propose également aux enseignants d'emprunter, pendant l'année scolaire, jusqu'à 3 mallettes parmi un choix de 160 thématiques pendant huit semaines, à découvrir en classe. Plus d'infos au 04 50 71 79 61.*

## TICKETS SPORTS ET CULTURE

# INSCRIPTION EN LIGNE

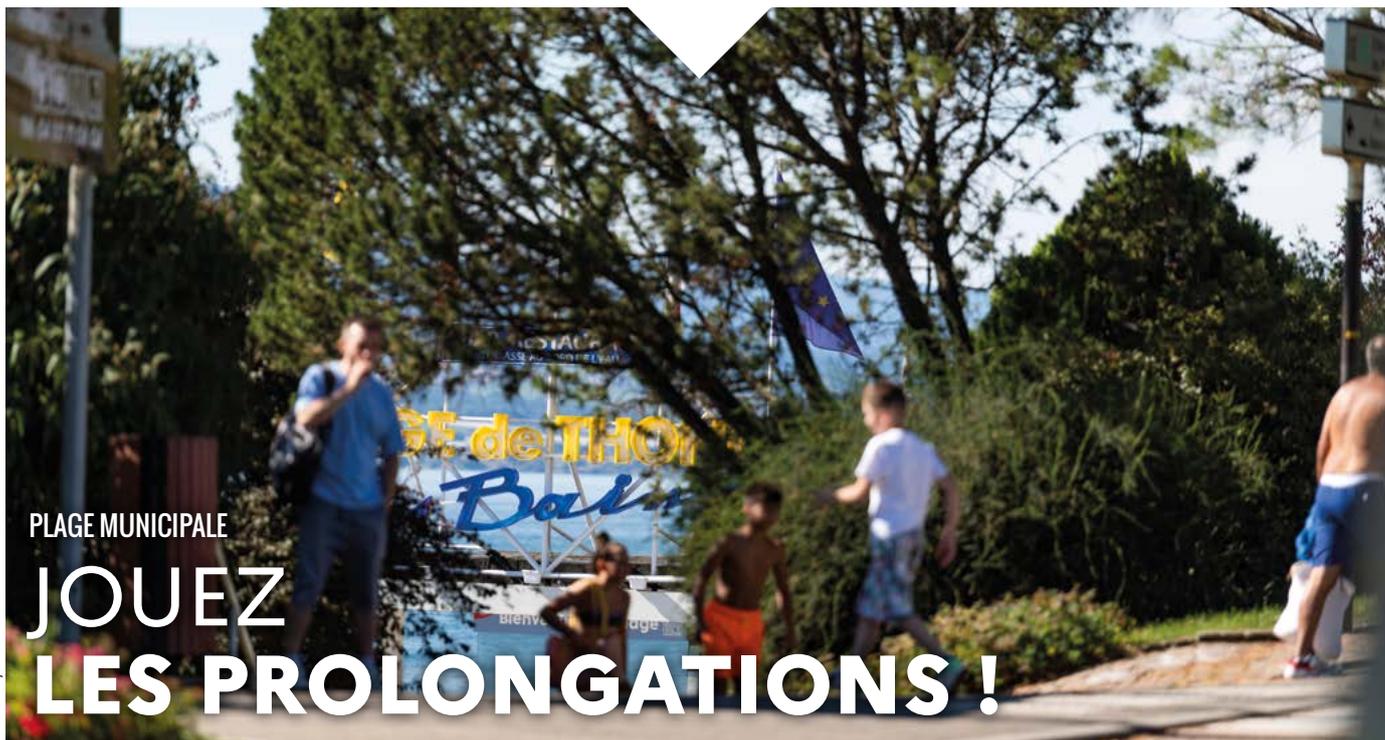


Du lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre, la Ville propose aux familles thononaises ses Tickets Sports et Culture, des ateliers gratuits pour les enfants et les ados pendant les vacances d'automne.

**Plus simple et de chez vous, faites votre inscription en ligne sur l'Espace Citoyens !** L'Espace Citoyens, qui vous permet déjà d'inscrire vos enfants à l'école, à la cantine mais aussi aux centres de loisirs ou aux activités périscolaires, est le guichet principal pour les parents.

### **i** INSCRIPTIONS À PARTIR DU 12 OCTOBRE (8h)

**Programme disponible fin septembre sur [www.ville-thonon.fr](http://www.ville-thonon.fr)**



© Sémaphore

PLAGE MUNICIPALE

## JOUEZ LES PROLONGATIONS !

Vivez l'été indien à la Plage municipale et profitez jusqu'au 30 septembre des bassins chauffés à 28°C. Le dimanche 4 septembre, l'entrée sera gratuite pour tous. L'occasion de (re)voir l'exposition réalisée à l'occasion des 70 ans de l'établissement : des photos d'archives qui retracent la création de la Plage, les plus grandes compétitions, et son évolution au fil du temps.

**i** **JUSQU'AU DIMANCHE 4 SEPTEMBRE,**  
la Plage est ouverte tous les jours de 9h à 19h.

**JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2022**

**Ouverture du bassin de 50 mètres de 9h à 19h**

- Les mercredis 7, 14, 21 et 28 septembre
- Les week-ends du 10-11, 17-18 et 24-25 septembre

### ACCUEIL DE JOUR

## OUVERTURE CET AUTOMNE

À la suite de la fermeture de l'accueil de jour en mars 2021, faute de gestionnaire et de locaux adaptés, la ville de Thonon a proposé de mettre à disposition un bien de son CCAS, situé avenue des Vallées, pour y accueillir ce service en faveur des personnes sans domicile fixe. Les travaux de réhabilitation (230 000 €), cofinancés avec l'État et le Conseil départemental, s'achèvent pour permettre une ouverture de l'accueil de jour dès cet automne. Il proposera un lieu d'échange et de sociabilité pour les personnes en difficulté, avec pour objectif de faciliter leur insertion grâce à une prise en charge adaptée. Sur place, les usagers pourront profiter de diverses prestations : machines à laver, bagagerie, restauration collective, mise à disposition des douches, accompagnement social, etc.

**i** **ACCUEIL DE JOUR**  
32, avenue des Vallées

### LOGEMENT SOCIAL

## Comment faire votre demande ?

Vous souhaitez faire une demande de logement social\* ? Inscrivez-vous sur le site : <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/index> pour obtenir votre numéro unique de demandeur. Pour cela, il faudra vous munir des copies numérisées (pdf) de votre pièce d'identité et de votre dernier avis d'imposition.

Si vous n'avez pas d'accès Internet, vous pouvez vous adresser directement à un service enregistreur pour remplir un formulaire papier. À Thonon, tous les bailleurs sociaux ainsi que le Centre communal d'action sociale de la Ville sont habilités à effectuer ces démarches. Notez toutefois que l'obtention de votre numéro de demandeur sera plus rapide si la demande est faite en ligne.

*\*Votre demande de logement social est à renouveler chaque année.*

**i** **CCAS - SERVICE LOGEMENT**  
Uniquement sur rendez-vous le matin  
Tél. 04 50 70 69 50



© SPIE Chablais

## ATHLÉTISME

## PRÊTS, FEU, FOULEZ LA PISTE !

**Depuis fin juillet, la nouvelle piste d'athlétisme aménagée à Vongy est ouverte aux clubs sportifs. Elle accueillera les premiers groupes scolaires dès la rentrée.**

Après cinq mois de travaux, la piste de huit couloirs a été homologuée par la Fédération Française d'Athlétisme pour accueillir des compétitions de niveau national. Des zones dédiées aux épreuves de lancers et de sauts ont également été aménagées pour permettre enfin une pratique sur un site unique de 3,5 hectares.

Les membres du club de tir à l'arc de Ripaille s'entraîneront, dorénavant, sur une nouvelle aire dédiée où un pas de tir couvert a été créé, améliorant leurs conditions d'entraînement.

Au centre de l'anneau, le terrain de football, lui aussi homologué pour recevoir des matchs de niveau national, devra attendre une année avant d'être opérationnel.

Dans le même temps, l'aire de stationnement sur l'ancien parking situé en face du boulodrome de Vongy a été recalibrée pour accueillir jusqu'à 150 véhicules.

Place maintenant à la construction des tribunes d'une capacité de 1 000 places, et dont les travaux seront engagés en septembre. « Nous comptons encore une année de chantier pour finaliser l'aménagement de ce nouveau complexe sportif, à l'est de la ville », conclut Philippe Lahotte, adjoint au Maire en charge des sports.

## LES P'TITS MALINS AU CENTRE-VILLE

## LES ENFANTS À L'HONNEUR



© Office de Tourisme de Thonon

Du 22 au 29 octobre, pendant les vacances d'automne, l'Office de Tourisme met le paquet sur les animations à destination des enfants, en partenariat avec le Festival des P'tits Malins. Chaque jour, de nouveaux jeux et ateliers seront proposés au centre-ville : animations Lego® ou Kapla®, parcours agilité, jeux en bois, atelier cirque, ambiance western, jeux de construction, expériences scientifiques, fabrication de cerf-volant, fouilles archéologiques...

**i** Un « pass malins » sera mis en place pour la journée et/ou la semaine. Renseignements auprès de l'Office de Tourisme (tél. 04 50 71 55 55).

### MAISON DES ARTS DU LÉMAN

#### Lancement de saison

Coup de projecteur sur la saison 2022-2023. Celle-ci fera notamment la part belle au théâtre avec pas moins de 28 dates. Il y aura aussi de la danse et du cirque, de la musique classique et du jazz. Sans oublier les spectacles de chansons et de musique actuelle, avec notamment Feu! Chatterton ou Maxime Le Forestier. Et pour vous distiller leur humour, Vincent Dedienne, les Sea Girls ou encore François-Xavier Demaison seront à l'affiche cette saison. Retrouvez toute la programmation sur [mal-thonon.org](http://mal-thonon.org) ou directement sur l'application de la Maison des Arts du Léman.

Le Festival des P'tits Malins sera également de retour du 15 au 28 octobre prochain. L'occasion de rire ou s'émerveiller en famille devant un spectacle, se plonger dans un livre, rencontrer son auteur ou illustrateur préféré, s'initier à une pratique artistique ou encore découvrir de nouveaux jeux. Une programmation inédite de spectacles, d'ateliers et de rencontres qui devrait ravir tous les petits Chablaisiens.



© Sémaphore



© Dubois Paysage Urbanisme



Place Henry  
Bordeaux

GRAND PROJET

# EMBELLISSEMENT DE LA PLACE

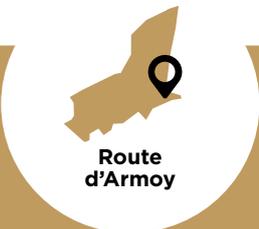
Alors que le chantier de l'Excelsior se poursuit, malgré quelques aléas, celui de la place Henry-Bordeaux débutera à l'automne. Présenté aux riverains lors d'une réunion publique en mars dernier, le projet a pour objectif de piétonniser la place en y intégrant un parvis extérieur pour la future salle de conférences. Les matériaux utilisés rappelleront ceux de la place de l'Hôtel de Ville dont elle sera le prolongement. Les arbres seront conservés et entourés d'une trame

végétale, le long de la rue de la Paix. Et pour renforcer l'esprit « Art Déco » de l'espace, une fontaine sèche interactive remplacera celle existante.

De part et d'autre, des bancs en bois inviteront les promeneurs à la flânerie. Les places de stationnement seront supprimées et l'éclairage public remplacé. Les travaux évalués à 2 600 000 € dureront près de neuf mois.

VOIRIE

## Création d'un trottoir et d'une piste cyclable



Route  
d'Armoiy

Des travaux se déroulent actuellement sur la route d'Armoiy. Ils consistent à agrandir la plateforme routière pour y aménager un trottoir, ainsi qu'une piste cyclable sur 350 mètres depuis le giratoire de la Mouche. Le chantier comprend aussi l'enfouissement des réseaux aériens (électricité, télécommunication et éclairage public), et la réalisation de cinq puits d'infiltration des eaux pluviales financée par Thonon Agglomération. Les aménagements devraient être opérationnels fin décembre.



© Alain Dubouloz

ÉQUIPEMENT

# OUVERTURE DU PARKING-RELAIS



Avenue de l'Ermitage



© Alain Dubouloz

**En prise directe avec le contournement de Thonon, le parking-relais de 176 places ouvrira dès septembre.**

Il permettra, notamment, aux frontaliers résidant sur les hauts de Thonon ou dans les communes voisines de stationner facilement et de rejoindre rapidement l'embarcadère grâce aux deux nouvelles lignes de bus qui desserviront le port de Rives.

« La Commune réalise un coup double avec cette opération. Elle valorise un espace délaissé du contournement, et offre à la population un service très écologique avec ce premier parking-relais », souligne le Maire, Christophe Arminjon.

Les travaux de plantation se poursuivront cet automne afin d'intégrer parfaitement le parking dans son environnement, tout en conservant les vues dégagées tout autour. Le coût de l'opération s'élève à 1 451 000 € (subvention du Conseil départemental : 604 566 €).

**AMÉNAGEMENT ACHÉVÉ**

## Un itinéraire sécurisé vers le lac



Avenue de Saint-Disdille

Depuis plusieurs années, la Ville aménage progressivement l'avenue de Saint-Disdille qui dessert les sites touristiques du bord du lac (parc de la Châtaigneraie, camping et plaine sportive de Saint-Disdille, ainsi que le domaine de Ripaille), afin notamment de sécuriser les circulations cyclistes et piétonnes. La troisième et dernière tranche des travaux, débutée en mars dernier, s'achèvera le 16 septembre prochain. Elle aura permis de créer une voie mixte (vélos et piétons) et un trottoir sur une portion jusqu'alors non aménagée pour les modes doux. Au total, 450 mètres de voirie ont été créés dans la continuité des précédentes portions, après avoir, au préalable, réalisé d'importants travaux sur les réseaux d'eau et d'enfouissement des réseaux aériens. L'opération de 800 000 € a bénéficié d'une subvention départementale (80 000 €) au titre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité.



© Alain Dubouloz

## BUDGET PARTICIPATIF

# QUELS SONT LES PROJETS LAURÉATS ?

**Du 6 juin au 3 juillet derniers, 1 722 votes ont été enregistrés pour départager les 45 projets du budget participatif. La Ville remercie tous les Thononais, porteurs de projets et votants, impliqués dans cette démarche de démocratie participative, inédite à Thonon. Zoom sur les 7 projets lauréats.**



Dès cet automne, près de 800 000 €\* seront consacrés au développement des projets, imaginés et plébiscités par les Thononais. 45 d'entre eux, jugés recevables par les services de la Ville, étaient soumis au vote de la population. Après l'annonce officielle des lauréats, le 15 juillet dernier, place maintenant à la réalisation dont la durée dépendra de l'envergure et de la complexité des projets. Les initiateurs seront associés à toutes les étapes de mise en œuvre et travailleront en étroite collaboration avec les services de la Ville.

### **UNE AIRE DE JEUX À VONGY**

*Projet co-porté par Lucie Bourhis, Roselyne Testart-Fontaine et Julien Marsaud*

Aménagement d'une aire de jeux et sportive pour les enfants du quartier, et création d'un parking à vélos.

### **DES AIRES DE « STREET-WORKOUT »**

*Projet co-porté par Leila Sala, Axel Nys, Carole Louis et David Schops*

Installation d'aires sportives de type « street-workout » accessibles à tous et conviviales pour pratiquer une activité physique.

### **DE NOUVEAUX JARDINS FAMILIAUX**

*Projet porté par Sophie Parra d'Andert*

Répondre à la demande croissante de la population, en créant de nouveaux jardins familiaux qui permettront de promouvoir une alimentation saine et de qualité, et qui favoriseront aussi le lien social, en investissant notamment des espaces délaissés sur la commune.

### **DES ARBRES ET DES PLANTATIONS À L'ENTRÉE DE RIPAILLE**

*Projet porté par Franck Lambert*

Valoriser un site naturel et jusqu'alors laissé à l'abandon, en apportant des propositions écologiques, environnementales et écoresponsables grâce à la plantation d'arbres et de plantes naturelles.

### **DES BOÎTES À LIVRES**

*Projet co-porté par Janine Sobczak, Carole Louis, Catherine Detraz et Bernard Pelle*

Installation de nouvelles boîtes à livres dans toute la ville. L'idée est de proposer des livres à donner, à partager et à échanger.

### **DES STATIONS VÉLOS DE RÉPARATION ET DE GONFLAGE**

*Projet co-porté par Julien Marsaud et Benoit Armagnat*

Installation de bornes de réparation et de gonflage rapide pour les vélos, proposées en libre-service aux abords de la gare SNCF et des parkings-relais, mais aussi au port de Rives.

### **ESCALES ARTISTIQUES AU PORT DE RIVES : « STREET ART »**

*Projet porté par Mélida Bidal avec Pigment*

Création d'un parcours d'exposition à ciel ouvert, du Belvédère au port de Rives, ponctué de différents ateliers participatifs encourageant le public à expérimenter les techniques utilisées par les artistes. Dans une ambiance ludique, cette balade artistique proposera différentes escales créatives.

## LA DATE

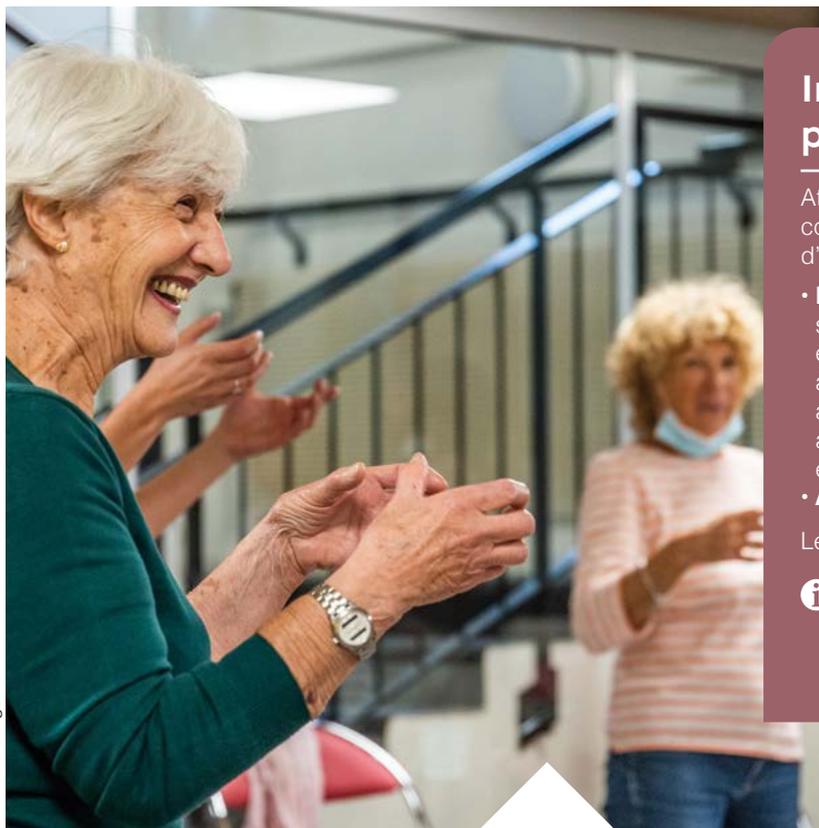


## Cérémonie de remise des prix

Un courrier sera adressé aux lauréats.

 **Mardi 13 septembre - 18h**

\*Ce montant tient compte des frais d'animation du dispositif et de maîtrise d'ouvrage de chacun des projets.



© Antoine Berger

## SERVICE

# ATOUT SENIORS

**À partir du 15 septembre, les services du CCAS dédiés aux seniors, organisés jusqu'alors sur deux sites (Résidence Autonomie Les Ursules et Pôle Animations Seniors) seront regroupés dans un lieu unique : Atout Seniors.**

Atout Seniors, situé en centre-ville, propose aux retraités souhaitant rester actifs de nombreuses activités culturelles et de loisirs, ainsi que des animations et des activités pour lutter contre l'isolement et prévenir la perte d'autonomie.

Toute l'équipe accueille les aînés au 8, impasse du Manège, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Venez faire des rencontres, des activités, obtenir des renseignements administratifs (aides à domicile, livraison des repas, aide sociale...), ou simplement profiter de l'espace détente.

**i ATOUT SENIORS**  
8, impasse du Manège  
Tél. 04 50 71 18 56

[atout-seniors@ville-thonon.fr](mailto:atout-seniors@ville-thonon.fr)

Fermeture exceptionnelle du 5 au 9 septembre inclus

## Inscriptions pour la saison 2022-23

Atout Seniors propose toute l'année de nombreux cours et ateliers, ainsi qu'un programme mensuel d'animations. Pour vous inscrire, rendez-vous :

- **Du lundi 12 au vendredi 16 septembre** : pour souscrire à l'adhésion annuelle (PASS SENIORS) et bénéficier de tarifs réduits sur le réseau de bus, à la médiathèque, à la Plage municipale, aux Thermes de Thonon, au château de Ripaille, aux Dimanches Musicaux des Heures Claires et à l'association « De Fond en Comble ».
- **À partir du lundi 19 septembre** : pour les activités.

Les activités reprendront dès le 10 octobre.

**i INSCRIPTIONS**  
8, impasse du Manège  
Du lundi au vendredi de 9h à 11h  
et de 14h à 16h30

### SEMAINE BLEUE

« Changeons notre regard sur les aînés, brisons les idées reçues »

DU 3 AU 7 OCTOBRE 2022  
UNE SEMAINE D'ANIMATIONS GRATUITES

La Semaine Bleue est un événement national visant à promouvoir les contributions que tous les aînés, quel que soit leur âge, leur état de santé et leur niveau d'autonomie, peuvent apporter à la société.

Pendant cette semaine, tous les retraités thononais sont invités à participer gratuitement aux animations et ateliers de découverte.

**i Programme complet disponible courant septembre à Atout Seniors, dans les différents accueils municipaux et sur [www.ville-thonon.fr](http://www.ville-thonon.fr)**



© Alain Dubouloz

## SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ

# PREMIER BILAN

**C'était un engagement de campagne et une demande forte de la population. Tranquillité publique : le projet municipal avance. Deux ans après la mise en place des premières mesures, quel est le bilan ?**

La réorganisation de la Police Municipale est maintenant opérationnelle. Les effectifs ont été doublés et les missions repensées pour répondre au mieux aux enjeux actuels : une présence sur le terrain accrue pour prévenir et réprimer lorsque c'est nécessaire.

« La mise en place du contrôle semi-automatisé du stationnement payant a été une mesure essentielle pour permettre ce redéploiement. Les agents assurent désormais des missions d'ilotage, de jour comme de nuit, sept jours sur sept, partout sur le territoire ; ce qui n'était pas le cas auparavant », souligne le Maire. Une présence qui se veut à la fois rassurante et dissuasive.

Le renforcement des effectifs de police permet aussi de mieux lutter contre certaines nuisances urbaines, jusque-là peu réprimées : excès de vitesse, tapages nocturnes, nuisances sonores et dépôts sauvages de déchets. Fortement aidés par la supervision urbaine\*, les agents sont désormais équipés de caméras mobiles qui sécurisent leurs interventions et garantissent leur professionnalisme.

« En 2020, à notre arrivée, nous avons trouvé une Police Municipale, certes armée, mais peu présente sur le terrain. Chaque agent a bénéficié d'une remise à niveau de ses compétences, avec notamment des formations à la relation aux usagers et au maniement des équipements les plus modernes. Une réelle montée en puissance synonyme d'efficacité. L'objectif était de professionnaliser le service en lui donnant des moyens adaptés à ses nouvelles missions. Le constat est le même pour la vidéoprotection. La Ville était déjà équipée de 113 caméras. Avec le Centre de supervision urbaine (CSU), nous changeons de logique en passant d'une surveillance passive à une protection dynamique et proactive : les interventions s'en trouvent facilitées et la réactivité est au rendez-vous. Les derniers rapports attestent de l'efficacité du dispositif avec l'augmentation significative des enquêtes de flagrance et un meilleur taux d'élucidation », poursuit Christophe Arminjon.

\* vidéoprotection associée à un visionnage en temps réel par des agents assermentés

### AVANT



**23**  
AGENTS



INTERVENTION  
**6J/7**



**40%**  
TAUX DE RESPECT  
DU STATIONNEMENT PAYANT

### AUJOURD'HUI



**46**  
AGENTS



INTERVENTION  
**7J/7**  
JUSQU'À 20H / 24

- Création d'une unité tranquillité de nuit
- Mise en place d'un Centre de supervision urbaine
- Contrôles de radar x 10
- Nombre d'interpellations x 6,5



**80%**  
TAUX DE RESPECT  
DU STATIONNEMENT PAYANT

## STATIONNEMENT

# UN LEVIER PUISSANT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE



**Réduction des nuisances urbaines, développement du transport collectif, création de pistes cyclables, végétalisation de la ville : telles sont les orientations du projet municipal en matière d'aménagement urbain.**

Les données de santé publique et le réchauffement climatique nous obligent à repenser la manière dont nous vivons la ville. Améliorer notre cadre de vie suppose de lutter plus efficacement contre les nuisances urbaines : pollution, bruit, chaleur, artificialisation des espaces, sécurité des piétons et des cyclistes, stationnement anarchique... L'usage de la voiture en ville est évidemment au cœur de ces problématiques.

« Aujourd'hui encore, à Thonon, près de 85 % des déplacements en voiture individuelle se réalisent intra-muros. Et la voirie affectée au stationnement représente plus de 10 terrains de football », rappelle le Maire. « Un potentiel foncier à mobiliser si l'on veut aménager des pistes cyclables et végétaliser nos rues. » Un moyen également de dégager des vues sur nos grands paysages comme sur la place Jean Moulin avec cette superbe *fenêtre sur le lac*.

Pour le Maire, il importe de créer des alternatives efficaces à la voiture tout en garantissant une bonne rotation des véhicules sur les emplacements dédiés au stationnement : « C'est ce à quoi nous nous employons avec le doublement de l'offre de bus en 2023 et un meilleur contrôle du stationnement payant. D'importants travaux seront aussi réalisés dans nos parcs souterrains pour les rendre plus accueillants. »

**Aujourd'hui, l'ensemble des places de stationnement matérialisées, à Thonon, représente plus de 10 terrains de foot, soit près de 8 hectares.**

Une gestion optimisée du stationnement en ville répond donc au double enjeu de renforcer l'attrait du cœur de ville tout en incitant à de nouveaux usages plus respectueux de notre environnement.

« On sait que les centres-villes qui résistent le mieux face aux zones périphériques sont ceux qui privilégient le piéton et misent sur la qualité de l'accueil », souligne le Maire.

L'ambitieux plan de développement des pistes cyclables (4,25 millions d'euros jusqu'en 2026) sera donc complété par l'aménagement de nouveaux espaces dédiés au parcage des vélos, mais aussi des motos. « L'objectif est d'offrir dans chaque rue des solutions de stationnement adaptées. C'est pourquoi nous travaillons aussi à de nouvelles offres sur voirie : période payante décalée de 8h à 8h30 le matin, premier quart d'heure gratuit, aires de dépose-minute et facilités de stationnement le mercredi après-midi » précise le Maire.

## Stationnez facile !



Deux applications sont à votre disposition pour gérer votre stationnement en temps réel. Téléchargez gratuitement sur votre smartphone **EasyPark** ou **PayByPhone**, et payez seulement le temps que vous stationnez.

## Quelles sont les futures orientations ?

Depuis la mise en place du contrôle semi-automatisé du stationnement payant, le taux de respect (acquiescement du tarif horaire et non-dépassement de la durée de stationnement autorisée) est passé de 40 à 80 %, garantissant ainsi la bonne rotation des véhicules en centre-ville. Cette nette amélioration permet aujourd'hui à la Ville de travailler sur plusieurs évolutions favorables :

- stationnement gratuit jusqu'à 8h30 (contre 8h actuellement) ;
- premier ¼ d'heure offert en zone orange ;
- 100 nouveaux abonnements en zone verte pour les salariés du centre-ville ;
- tarifs réduits le mercredi après-midi en lien avec des animations et promotions commerciales.

Par ailleurs, la Ville, accompagnée du futur gestionnaire, engagera un plan de rénovation de ses parkings souterrains afin de les rendre plus agréables et plus fonctionnels (réfection des peintures, décors végétalisés, ambiances musicales et accueil soigné). « Nous disposons à Thonon d'une belle offre de stationnement avec des parkings souterrains qui couvrent la quasi-totalité de l'hyper-centre et sont pour la plupart interconnectés. Et pour rappel, la première demi-heure y est gratuite. Les usagers doivent aujourd'hui se les approprier », conclut Christophe Arminjon.



Lancement commercial

## VERSANT LEMAN Cervens

15 appartements du studio au 4 pièces

FRAIS DE NOTAIRE OFFERTS  
pour toute réservation avant le 30 septembre 2022

Démarrage des travaux

## FAUBOURG RIPAILLE Thonon-les-Bains

6 villas d'architecte



DERNIERES OPPORTUNITES

### PROFIL IMMO 74

10 quater, rue de l'Europe  
Immeuble Le Carré Vert  
74200 THONON-LES-BAINS

04 50 84 63 86  
agence@profil-immo74.com

www.profil-immo74.com

# MCM

TRAVAUX PUBLICS

TERRASSEMENTS  
RESEAUX  
DEMOLITION

Z.I DE VONGY  
90 CHEMIN DE LA BALLASTIERE  
74200 THONON LES BAINS

TEL. 04 50 71 54 17  
WWW.MCM-TP.COM

## SPIE CityNetworks

Partenaire de la performance des territoires



RÉSEAUX D'ÉNERGIE

•  
RÉSEAUX NUMÉRIQUES

•  
SERVICES AUX TERRITOIRES

•  
TRANSPORT & MOBILITE

SPIE CityNetworks  
Pont de Dranse-Amphion Publier  
BP 11 74201 Thonon Les Bains Cedex  
Tél. 04 50 81 85 50

www.spie.com



SANTÉ

## DES DONNS POUR L'HÔPITAL

**Le Groupement hospitalier de territoire (GHT) Léman Mont-Blanc\* vient de créer son Fonds de dotation SIRHô pour « Santé Innovation Recherche Hôpital ». L'objectif : soutenir financièrement des projets innovants portés par les professionnels de santé : médecins, infirmiers, animateurs, psychologues du travail, responsables de formation... Emma Pezzani, responsable du développement du GHT Léman Mont-Blanc, nous présente ce dispositif.**

### POURQUOI AVOIR CRÉÉ UN FONDS DE DOTATION ?

Le Fonds de dotation SIRHô porte la volonté d'accompagner et de financer, grâce aux dons, des projets innovants au sein des sept établissements publics de santé membres du GHT. Il s'agit, par un don en numéraire, en nature, de compétences ou à travers un legs, d'agir concrètement pour la santé sur notre territoire, d'accélérer l'innovation, d'impacter immédiatement le quotidien des professionnels et des usagers.

### AVEC CES DONNS, QUELS PROJETS ALLEZ-VOUS DÉVELOPPER ?

Tous les projets qui seront valorisés via le Fonds de dotation SIRHô répondent à des objectifs précis : améliorer la qualité d'accueil et de prise en charge des patients et résidents, prendre soin des professionnels, attirer et fidéliser des compétences d'excellence, soutenir la recherche et l'innovation. Nous renforcerons aussi le lien et les synergies entre les établissements du GHT, en permettant à la population de bénéficier des meilleurs soins sur le territoire.

### POUR RÉPONDRE À CES ENJEUX, AVEZ-VOUS DÉJÀ DES ACTIONS CONCRÈTES À METTRE EN ŒUVRE ?

D'ores et déjà, nous travaillons sur huit projets, un pour chaque établissement et un plus transversal qui concerne plusieurs hôpitaux du GHT. Pour les Hôpitaux du Léman (HDL), par exemple, il s'agit de participer au financement d'une journée de formation pour les professionnels, axée autour du bien-être au travail. Depuis plus de deux ans, les professionnels hospitaliers font face à une crise sanitaire inédite liée



© GHT Léman Mont-Blanc

à la Covid-19. Vague après vague, ils s'adaptent, agissent pour prendre soin au quotidien des patients et des résidents. Le soutien auprès des professionnels est précieux. La psychologue du travail des HDL en est convaincue : « Ce dispositif de formation inédit permettra de renforcer la cohésion dans les équipes en véhiculant des valeurs telles que la solidarité, le partage et l'humilité. En renforçant le lien social, nous lutterons également contre l'apparition des troubles psychosociaux ».

Au niveau du GHT, le projet consiste à mettre à disposition des casques de réalité virtuelle, dont deux aux HDL pour les blocs opératoires et l'hospitalisation à domicile. Grâce à ce dispositif médical basé sur l'autohypnose dont les nombreux bienfaits sont aujourd'hui reconnus, nous pourrions proposer aux usagers une prise en charge innovante et apaisante.

### POUR FAIRE UN DON : COMMENT ÇA MARCHE ?

La générosité de tous est essentielle. Entreprises, associations, fondations, mais aussi particuliers : tout le monde peut contribuer à son niveau, selon ses possibilités. Chaque don est déductible des impôts et permet directement de concrétiser les projets. N'hésitez pas à consulter le site Internet [sirho.org](http://sirho.org) pour en savoir plus sur le Fonds de dotation des Hôpitaux de la Haute-Savoie Nord.

**i** Tél. 04 50 82 33 40  
[contact@sirho.org](mailto:contact@sirho.org)

\*Le GHT Léman Mont-Blanc regroupe sept établissements de santé sur le territoire Haute-Savoie Nord dont les Hôpitaux du Léman, avec pour objectif d'offrir à la population un parcours de soin simplifié et de qualité.

| À la une |

ÉDUCATION - JEUNESSE

---

# LA RENTRÉE DES JEUNES THONONNAIS

Alors que la rentrée réserve toujours son lot de nouveautés pour les plus jeunes, la Ville reste attentive aux besoins et demandes des familles, que ce soit pour les tout-petits, les enfants ou les adolescents. Après la création du service Éducation-Jeunesse le 1<sup>er</sup> janvier 2022, né de la fusion entre les services Éducation, Animation et le centre social, quels sont les enjeux de cette rentrée ?



Cette année, 2 700 élèves reprendront le chemin de l'école. « Des effectifs relativement stables, avec une hausse d'environ 50 nouveaux élèves par rapport à l'an passé », souligne Jean Dorcier, adjoint au Maire en charge de l'éducation. « Deux nouvelles ATSEM ont été recrutées, et deux postes polyvalents supplémentaires ont été créés pour continuer à offrir aux enfants les meilleures conditions d'apprentissage possibles. La Ville a décidé également de renforcer son partenariat avec l'Éducation nationale, en proposant notamment aux AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) d'étendre leurs missions sur le temps de restauration, et ainsi d'accompagner efficacement les enfants en situation de handicap. Un partenariat gagnant-gagnant toujours dans l'intérêt de l'élève », poursuit-il.



© Antoine Berger

## CENTRE SOCIAL

### Quelles sont les activités proposées ?

L'essentiel des actions des 5 espaces de quartier se concentre dorénavant sur 3 pôles de compétences, à savoir :

- L'accompagnement des publics : information aux habitants, permanences de l'écrivain public (sur rendez-vous à partir du 7 septembre), ateliers d'initiation à la langue française dès le 12 septembre, aide à l'insertion professionnelle en partenariat avec Pôle Emploi et la Mission Locale Jeunes.
- La parentalité : organisation de cafés-parents, de conférences thématiques, de séjours pour les familles ou d'activités parents-enfants ou destinées aux mères de famille.
- Le vivre-ensemble : échanges de savoirs (couture, cuisine, danse...), prévention et actions auprès des publics fragiles, organisation d'événements...

Par ailleurs, et à la suite de la consultation lancée en ligne, la réécriture du nouveau projet social est en cours. Ses nouvelles orientations seront mises en œuvre dès 2023.

## RECRUTEMENT D'UN 6<sup>e</sup> DIRECTEUR D'ANIMATION

Sur les temps périscolaires et extrascolaires, un nouveau directeur viendra renforcer les équipes sur le terrain. « Et autre nouveauté, cette année, nous allons instaurer des capacités d'accueil optimales avec toujours le même objectif : améliorer la qualité de ces temps extra et périscolaires, en adaptant le nombre d'enfants au nombre d'encadrants et aux locaux disponibles dans chaque école. Un aménagement qui nous permettra de mieux accueillir les enfants en situation de handicap », explique Rémi Morel, directeur du service Éducation-Jeunesse de la Ville.

## ACCOMPAGNER LES JEUNES EN DIFFICULTÉS SCOLAIRES

Les dispositifs de réussite éducative poursuivent leur évolution, entamée en septembre 2021, avec pour cette rentrée quatre actions portées par la Ville, en partenariat pour certaines avec l'Éducation nationale. Les études dirigées, le CLAS (Contrat local d'accompagnement scolaire), le PRE (Programme de réussite éducative) et les vacances apprenantes sont renouvelés pour proposer un accompagnement spécifique à chaque enfant.

## CRÉATION DE 3 ESPACES JEUNES

Dès cet automne, ils permettront d'accueillir les jeunes Thononais âgés de 11 à 17 ans. Ils pourront échanger avec les animateurs sur place, se faire accompagner dans leurs démarches, participer à des actions citoyennes ou des temps de loisirs.

**TRAVAUX**

## Sécuriser les abords des écoles

Les élus, assistés des services de la Police Municipale et de la Voirie, et de citoyens investis, ont engagé un travail de réflexion sur la problématique de sécurité aux abords des 23 établissements scolaires (publics et privés) implantés sur Thonon. L'école de Létroz, définie comme « école test », est la première concernée par ces aménagements. Plusieurs dispositifs seront prochainement installés : panneaux de signalisation lumineux, figurines matérialisant la présence d'une école, barrières séparant les piétons des automobilistes, ainsi que des marquages au sol sur les principaux axes routiers aux abords de l'établissement.

Le coût de cette première opération s'élève à 14 300 €. Le montant de la sécurisation de l'ensemble des établissements thononais est, quant à lui, estimé à 257 500 €. Les aménagements, identiques sur tout le territoire, seront proposés aux budgets d'investissement de la Ville de 2023 et 2024.



© Antoine Berger

Groupe scolaire du Châtelard

**CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS**

## Renouvelé pour moitié



Le CME entame sa deuxième année d'exercice avec, à la rentrée, le renouvellement des sièges, libérés par les 19 jeunes de CM2 qui rejoindront, en septembre, le collège. Ils seront remplacés par 19 élèves de CM1 des écoles primaires (publiques et privées) qui seront élus par leurs camarades de CE2, CM1 et CM2, à l'occasion des élections qui se dérouleront du 10 au 14 octobre prochain. À eux de proposer de nouveaux projets qui sauront séduire, et de candidater pour les commissions Sports, Animations, Solidarité ou Environnement.



### AGENDA

- ✓ **12 AU 16 SEPTEMBRE**  
Présentation du Conseil Municipal des Enfants aux élèves et aux parents
- ✓ **19 AU 23 SEPTEMBRE**  
Dépôt des candidatures
- ✓ **26 SEPTEMBRE AU 7 OCTOBRE**  
Présentation du programme des candidats à leurs camarades des classes de CE2, CM1 et CM2
- ✓ **10 AU 14 OCTOBRE**  
Organisation du scrutin dans les écoles
- ✓ **14 OCTOBRE**  
Annonce des résultats
- ✓ **15 OCTOBRE**  
Formation des jeunes élus et mise en place des commissions
- ✓ **24 OCTOBRE**  
Installation officielle du CME lors du Conseil municipal, en présence de Monsieur le Maire et des élus, à 18h, à l'espace Tully



ÉDUCATION ARTISTIQUE

## ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS !

© Alain Dubouloz

La Ville est engagée depuis de nombreuses années dans une démarche de démocratisation de la culture auprès des plus jeunes, à travers notamment ses parcours culturels qu'elle propose chaque année aux élèves des établissements scolaires thononais. Pour cette rentrée 2022, les enseignants pourront choisir parmi 10 parcours organisés en partenariat avec les structures culturelles locales : la médiathèque, La chapelle - espace d'art contemporain, l'École de musique et de danse de Thonon, la Maison des Arts du Léman, le musée du Chablais, l'écomusée de la pêche et du lac et pour finir, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de Haute-Savoie (CAUE 74). « Une occasion d'appréhender l'art sous toutes ses formes, en lien avec la programmation de nos différents partenaires », souligne Stéphanie Romier, coordinatrice de l'éducation artistique au sein du service Culture de la Ville.

### ORCHESTRE À L'ÉCOLE : DEUX NOUVELLES COHORTES

Animé par l'École de musique et de danse de Thonon, ce programme éducatif offre, à une cohorte d'élèves d'école élémentaire, un apprentissage musical et instrumental, sur le temps scolaire, pendant 3 ans. Pour l'année scolaire 2022-2023, deux nouvelles classes au sein des écoles du Morillon et de la Grangette ont été retenues pour participer à cette aventure dès la rentrée de septembre. Chaque cohorte débutera son cycle en CE2 jusqu'en CM2. Nous les suivrons au cours de leur apprentissage.

### ATOUT JEUNES

Installé en face du lycée de la Versoie, l'espace « Atout Jeunes » regroupe différentes structures associatives, judiciaires, médico-sociales et sanitaires qui apportent aux jeunes de 8 à 25 ans, et à leur entourage, des conseils et une écoute libre, gratuite et anonyme, en matière de santé, de prévention, mais aussi d'accompagnement des jeunes placés sous l'autorité de la justice.

#### ATOUT JEUNES REGROUPE :

- Une antenne de la Maison des Adolescents
- Un Point Écoute Jeunes
- Un service de réparation pénale
- Des permanences de l'Unité Éducative en Milieu Ouvert par la Protection Judiciaire des Jeunes
- Une consultation des jeunes consommateurs pour les jeunes concernés par des addictions

**i** ATOUT JEUNES  
15, avenue du Forchat

### PETITE ENFANCE

## C'est la rentrée aussi chez les tout-petits !

**Les activités reprennent dans les multi-accueils et de nouveaux projets sont mis en place pour permettre aux enfants et aux professionnels de la Petite enfance de s'épanouir.**

Exemple concret avec le multi-accueil « Tullybulles » et son projet « Snoezelen », un atelier multisensoriel. Proposé à un petit groupe, dans une ambiance tamisée et sur un fond musical, il vise à éveiller la sensorialité des enfants. Son nom provient des mots hollandais : *Snuffelen* qui signifie explorer et *Doezelen*, somnoler. « Une approche qui permet de créer de nouvelles opportunités de communication et d'éveil, dans un environnement dédié, loin des parasites sensoriels quotidiens », souligne Véronique Vulliez, adjointe au Maire en charge de la petite enfance.

Au sein des multi-accueils « Lémantine » et « Petits Pas Pillon » aussi, de nouveaux ateliers sont proposés aux jeunes enfants. À l'instar du yoga qui permet d'accompagner les enfants dans la gestion de leurs émotions. Les tout-petits adorent ces séances ! Il arrive même que les seniors des résidences voisines se joignent à eux pour partager ces moments.

**i** SERVICE PETITE ENFANCE - RELAIS PETITE ENFANCE  
« Petits Pas Pillon »  
2, rue des Gentianes  
Tél. 04 50 71 34 72  
[service-petite-enfance@ville-thonon.fr](mailto:service-petite-enfance@ville-thonon.fr)  
[relais-assistantes-maternelles@ville-thonon.fr](mailto:relais-assistantes-maternelles@ville-thonon.fr)



# SAGEC

■ nous l'imaginons,  
vous le vivez

## DÉCOUVREZ VOTRE PROCHAINE ADRESSE ENTRE BIEN-ÊTRE ET FACILITÉ DE VIE



**THONON-LES-BAINS**  
L'ÉLOGE

**THONON-LES-BAINS**  
L'APARTÉ



LANCEMENT COMMERCIAL

36 Avenue Jules Ferry 74 200 THONON-LES-BAINS  
Appartements du 2 au 3 pièces, Duplex 4 pièces, Villas toits de 3 à 4 pièces



TRAVAUX EN COURS

33 Avenue de Genève 74 200 THONON-LES-BAINS  
Appartements du 2 au 3 pièces, Villas toits de 3 à 4 pièces

RENSEIGNEMENTS & VENTES :  
36 avenue Jules Ferry 74200 Thonon-Les-Bains

CONTACTEZ-NOUS POUR DONNER VIE À VOS PROJETS :

**+33 (0)4 50 850 240**

**www.sagec.fr**



illustrations non-contractuelles à caractère d'ambiance. Création STUDIO AD/CTCOM

 **EUREX**

Expert-comptable  
Conseil, Paie et Audit



**Contactez-nous :**

04 50 26 36 00 - [thonon@eurex.fr](mailto:thonon@eurex.fr)

[www.eurex.fr](http://www.eurex.fr)

Plâtrerie  
Peinture  
Isolation  
Faux plafonds

TÉL 04 50 71 02 65

SITE [BONDAZ.FR](http://BONDAZ.FR)

MAIL [INFO@BONDAZ.FR](mailto:INFO@BONDAZ.FR)

21 AV. DE LA FONTAINE COUVERTE  
74200 THONON-LES-BAINS



**BONDAZ**  
*Plâtrerie Peintures*



**BORINI**  
Chablais

**BORINI CHABLAIS  
RECRUTE !**

Vous n'avez pas encore le permis D ?  
NOUS VOUS ACCOMPAGNONS !

N'ATTENDEZ PLUS,  
**REJOIGNEZ L'ÉQUIPE**  
À DOUVAINE ET À ANTHY-SUR-LÉMAN

Contactez notre RH !  
04 85 30 02 62

[www.borini.com](http://www.borini.com)

**PLANTAZ**  
Georges  
**PEINTURE**

PEINTURE INTÉRIEURE - EXTÉRIEURE  
ISOLATION THERMIQUE EXTÉRIEURE

04 50 71 31 25 - THONON  
[www.plantazpeinture.fr](http://www.plantazpeinture.fr)

BASE NAUTIQUE DES CLERGES

## LES TRAVAUX LANCÉS EN 2024

**La base nautique des Clerges, accessible depuis le chemin de Montjoux, accueille les clubs de kayak, d'aviron et les scolaires. Construite à la fin des années 70, mais inachevée dans sa réalisation, elle nécessite une réhabilitation complète, sur ses parties lacustre (digue) et bâtementaire.**



© Atelier Wolf et associés

Projet de restructuration de la base nautique des Clerges

La base est entrée dans le giron de Thonon Agglomération, à sa création en 2017 : celle-ci porte depuis le projet de restructuration du site et d'extension des locaux. Pour mener à bien ce projet, elle en a délégué la maîtrise d'ouvrage fin 2018 à la ville de Thonon-les-Bains, par mandat.

Très attendue, la mise en œuvre du chantier est toutefois reportée à 2024. Le groupement de la maîtrise d'œuvre a été choisi mais une étude environnementale complémentaire, demandée par l'État, doit approfondir l'impact de la partie lacustre du projet sur la faune et la flore. Les conclusions de cette étude seront rendues début 2023. Une demande d'autorisation de travaux pourra alors être formulée, l'État n'ayant pas voulu donner suite à la proposition consistant à autoriser le début des travaux des bâtiments sans attendre le résultat de l'étude.

Dans l'intervalle, les modalités de financement se précisent : en complément des participations déjà annoncées par l'État (200 000 €) et la Région Auvergne Rhône-Alpes (500 000 €), le Département de la Haute-Savoie a de son côté acté, en juillet, le versement d'une subvention d'1 million d'euros pour la réalisation des travaux, sur un coût total estimé du projet à 5,7 millions d'euros.

### BROYAGE DE VÉGÉTAUX À DOMICILE



## Transformez vos déchets en ressources

Les équipes assurant le broyage de végétaux à domicile reprendront du service dès le 19 septembre prochain. Vous souhaitez limiter vos déplacements à la déchetterie pour les branchages et profiter des bienfaits d'un broyat maison ?

**Inscrivez-vous dès à présent, en ligne, sur [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr).**

Chaque année, les déchets verts et de cuisine représentent environ 19 000 tonnes de déchets pour notre seule agglomération. C'est un volume considérable, quasiment aussi important que celui des ordures ménagères collectées dans les 25 communes du territoire. Or les déchets de cuisine et les végétaux sont 100 % recyclables à la maison grâce au compostage, au paillage et au jardinage au naturel.

**i Service gratuit pour les particuliers, pour tout volume de branchages compris entre 2 m<sup>3</sup> et 25 m<sup>3</sup>.**



© Thonon Agglomération



## À THONON-LES-BAINS, DEVEZ PROPRIÉTAIRE DE VOTRE APPARTEMENT NEUF



### UNE RÉSIDENCE À TAILLE HUMAINE DANS UN ÉCRIN DE VERDURE !

- De beaux **appartements du 2 au 4 pièces**, prolongés d'espaces extérieurs : balcon, jardin privatif et terrasse
- **De belles vues** sur la Dent d'Oche et le Mont d'Hermone pour certains
- Un cœur d'îlot paysager **paisible et ressourçant**
- **Un cadre de vie privilégié** à moins de 2 km des rives du lac Léman et à **proximité de la Suisse**

APPARTEMENTS	PRIX <sup>(1)</sup> À PARTIR DE
2 PIÈCES	175 000 €
3 PIÈCES	239 000 €
4 PIÈCES	330 500 €

Rendez-vous sur notre boutique de vente pour découvrir la maquette 3D, les plans d'appartements et rencontrer notre conseiller commercial : 6 square Aristide Briand à Thonon-les-Bains

0 805 405 485

Service & appel  
gratuits

LNC.fr

 **LES NOUVEAUX  
CONSTRUCTEURS**

SNC LNC GEMINI - Opération 2751 THONON - Impasse du Clos du Châtelard - 893 232 579 00019 RCS Nanterre - Les Nouveaux Constructeurs - Document et illustration non contractuels à caractère publicitaire - 06/2022. <sup>(1)</sup> Prix valeur au 20/07/2022 valables pour toute réservation signée d'un appartement situé dans la résidence Horizon dans la limite des stocks disponibles et sous réserve de la signature de l'acte de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. **VOIR DÉTAILS ET CONDITIONS SUR LNC.FR** <sup>(2)</sup> Le PTZ est réservé aux primo-accédants pour l'acquisition de leur résidence principale neuve située dans certaines zones éligibles. Les conditions du PTZ (notamment plafonds de ressources) sont fixées par les articles L 31-10-1 et suivants et R-31-10-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation tels que modifiés par la loi de Finances pour 2018 et le décret du 30 décembre 2017. Conditions applicables pour tous les prêts à taux zéro émis à partir du 1er janvier 2018. Sous réserve d'acceptation du dossier par l'établissement bancaire. Zones éligibles et conditions disponibles Inc.fr. <sup>(3)</sup> L'investissement locatif présente des risques susceptibles de remettre en cause l'équilibre économique de l'opération : risque d'écart entre la prévision et la réalité sur les recettes locatives (vacances, niveau du loyer, impayés), les charges de copropriété, la hausse des impôts locaux, et le risque de moins-value/plus-value en cas de revente à l'échéance de l'engagement de location ». Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice de la réduction d'impôt. Réduction d'impôt pour l'acquisition d'un logement neuf situé dans certaines zones géographiques, destiné à la location pendant 6, 9 ou 12 ans à un loyer plafonné, et à des locataires sous plafonds de ressources. Les conditions sont définies à l'article 199 novovicies du code général des impôts tel que modifié par la loi de finances pour 2015. La réduction d'impôt sur le revenu est de 12% pour 6 ans de location ou 18% pour 9 ans de location, calculée sur le prix d'acquisition du bien retenu dans la limite de 300.000€. Tout décalage dans la signature de l'acquisition et/ou dans le calendrier de livraison est susceptible d'entraîner la perte du bénéfice de la réduction d'impôt. Cette réduction d'impôt est prise en compte pour le calcul du plafonnement global de certains avantages fiscaux visés à l'article 200-D A du CGI. Conditions disponibles sur Inc.fr. Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales. Investir dans l'immobilier comporte des risques. Consultez le site LNC.fr pour en savoir plus.

## MAJORITÉ MUNICIPALE

CHRISTOPHE ARMINJON

### LE NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME EN LIGNE DE MIRE

Après une consultation citoyenne de juin à septembre 2021 (4 000 contributions individuelles) et des ateliers participatifs cet hiver (une centaine de participants sur 3 journées), les Assises locales du développement urbain se sont poursuivies en juillet avec une série de ballades urbaines organisées avec le concours du CAUE 74\*. L'occasion pour une centaine d'entre vous de redécouvrir notre cité à travers l'œil averti de professionnels intervenant sur d'autres territoires.

Parallèlement, grâce à une plateforme collaborative dédiée, nous menons une concertation avec les professionnels locaux : urbanistes, architectes, géomètres, promoteurs, constructeurs, bailleurs sociaux... Objectifs : dresser un bilan d'application des règles d'urbanisme actuelles en vue de les corriger et dégager de nouvelles orientations en phase avec vos attentes et les enjeux du territoire.

Le caractère innovant de cette démarche globale associant citoyens et acteurs du secteur a été unanimement salué par les experts qui nous ont assistés durant tout le processus. Gageons que ces Assises locales se révéleront précieuses au moment d'élaborer un nouveau plan directeur pour la ville. Un grand merci donc à tous ceux qui y auront contribué !

### Budget participatif : promesse tenue

Avec un million d'euros pour son budget participatif, Thonon s'est d'emblée classée au premier rang français : 30 € par habitant contre 6,5 € en moyenne nationale. Un choix fort suivi d'une participation record avec plus de 350 projets recensés. Après analyse de leur conformité au règlement de participation et fusion des projets similaires, près de 50 projets ont été soumis au vote citoyen. 7 ont été plébiscités et seront mis en œuvre prochainement, mais bien d'autres pourraient voir le jour, soit qu'ils participent au projet municipal, soit qu'ils le compléteront utilement !

Des succès qui viennent démentir certaines critiques.

\* Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement

## OPPOSITION MUNICIPALE / NOUVELLE ÈRE

JEAN-BAPTISTE BAUD

### QUEL AVENIR POUR NOS ÉCOLES ? LA MUNICIPALITÉ DOIT AGIR !

L'école est au cœur de l'action d'une Mairie. À l'approche de la rentrée scolaire, Nouvelle Ère tire la sonnette d'alarme ! Nous manquons aujourd'hui cruellement de vision et d'anticipation. Comme nous en avons malheureusement pris l'habitude, aucune concertation n'a encore été lancée pour préparer l'avenir. Pourtant, Thonon a besoin d'une politique ambitieuse car les enjeux sont de taille. Le risque de sureffectif dans nos écoles est là. Il est urgent d'étudier l'augmentation de la capacité d'accueil des élèves et la construction d'une nouvelle école, d'accélérer les rénovations nécessaires et de réfléchir à la carte scolaire. Ceci prend du temps et faute d'anticipation, les difficultés pourraient rapidement intervenir.

Nous craignons une saturation de la restauration scolaire qui pourrait avoir des conséquences importantes (jauge d'accueil des enfants, allongement de la pause méridienne ?). D'ailleurs, qu'en-est-il

de la cantine ? La nouvelle délégation de service public devait être l'occasion de gagner en qualité, en produits locaux, d'avoir une réelle ambition. Depuis l'arrivée du nouveau prestataire, le compte n'y est pas. Une occasion manquée que nous déplorons. De plus, le coût de la restauration scolaire reste important pour les plus modestes et les classes moyennes à Thonon en comparaison avec d'autres villes. Alors que l'inflation est galopante, une augmentation des tarifs, si elle avait lieu, risquerait de pénaliser les familles. Que compte faire la Ville pour assurer plus de justice sociale dans ce contexte ?

Enfin, nous demandons depuis deux ans de lancer des projets de débitumisation et de végétalisation des cours d'école afin de créer des îlots de fraîcheur. Après les fortes canicules de l'été, doit-on encore attendre pour s'adapter au réchauffement climatique ? De nombreuses villes en France agissent déjà en ce sens.

Nouvelle Ère demande la mise en place dès à présent d'un plan d'avenir ambitieux et concerté pour nos écoles !

## OPPOSITION MUNICIPALE / J'AIME THONON

FRANCK DALIBARD

### NOTRE DÉMOCRATIE EST-ELLE EN DANGER ?

54 % des Français se sont abstenus lors des dernières élections législatives en 2022. 64,30 % des Thononais se sont abstenus lors des dernières élections municipales.

Nous avons été élus par une minorité et pourtant nous devons prendre des décisions pour l'ensemble des Thononais. **Nous ne souhaitons pas continuer ainsi**, nous nous sommes engagés avec **J'aime Thonon et Franck Dalibard** pour le bien commun d'une ville, d'un territoire et de ses habitants.

Que faire pour redonner la démocratie et la ville aux citoyens sans entrer dans une démagogie orientée, parfois de droite, parfois de gauche et toujours dans l'invective et dans l'opposition ? Le constat est simple, le lien n'existe plus entre les électeurs et les élus. Pourtant, l'élu doit être au service du citoyen comme l'enseignant est au service de l'étudiant et le commerce au service du client.

**J'aime Thonon et Franck Dalibard** ne proposent pas de révolution, ne stigmatisent pas les autres pour exister et ne rejettent pas ces derniers parce qu'ils ne pensent pas comme nous. C'est tout l'inverse, simplement un changement de méthode, de travail, nous sommes à votre service et à votre écoute afin de redonner du sens à notre action. Nous lançons donc, à travers cette expression libre, un appel au sauvetage de notre démocratie thononaise.

**Rejoignez J'aime Thonon et Franck Dalibard** afin de participer aux premiers ateliers de co-construction et commencer à réfléchir à 2026. Nous ne critiquerons jamais pour exister mais nous serons toujours là pour rencontrer les associations, les habitants et les entreprises pour réfléchir avec eux et trouver des solutions en adéquation avec leurs attentes et notre territoire. [jaimethonon@gmail.com](mailto:jaimethonon@gmail.com).

LA CHAPELLE - ESPACE D'ART CONTEMPORAIN

# LE PIONNIER DE L'ART URBAIN S'EXPOSE À THONON

Depuis presque 50 ans, Ernest Pignon-Ernest fait de la rue son terrain de jeu. Artiste plasticien et pionnier de l'art urbain, il appose ses images sur les murs des cités. La chapelle - espace d'art contemporain lui ouvre ses portes, à partir du 15 octobre, amorçant ainsi la nouvelle thématique annuelle « Vous préférez en noir et blanc ou en couleurs ? ». Philippe Piguet, commissaire de l'exposition nous présente, en avant-première, l'univers de l'artiste.

**Ernest Pignon-Ernest expose ses dessins sur les murs des villes du monde entier. Quelle est sa démarche artistique ?**

Ernest Pignon-Ernest l'a toujours affirmé : « L'art contemporain doit s'inscrire dans le phénomène humain ». Il ne peut être un simple reflet du monde mais doit s'insérer dans le réel. Dans cette optique, l'artiste utilise le dessin comme vecteur d'images et de revendications explicites qu'il colle ensuite dans l'espace urbain.

**Comment sélectionne-t-il les lieux où il colle ses dessins ?**

Les lieux où il opère ont tous une portée symbolique, poétique, voire politique. À travers ses œuvres, il cherche à nous ouvrir les yeux sur la réalité d'une histoire passée ou présente que l'on a reléguée au second plan ou que l'on ne veut pas voir en face.

**Peut-on dire qu'Ernest Pignon-Ernest est un artiste engagé ?**

C'est un constat. Il n'a jamais cessé de prendre position par rapport à tel ou tel sujet, et ne peut s'empêcher de penser son art en dehors de tout rapport à la société ou à l'histoire. Il a cette volonté d'éveiller le regard de l'autre à une forme de conscience citoyenne et responsable. C'est ce qui gouverne depuis toujours sa démarche artistique.

**i LA CHAPELLE - ESPACE D'ART CONTEMPORAIN  
EXPOSITION D'ERNEST PIGNON-ERNEST**

**Du 15 octobre au 17 décembre 2022  
Du mardi au samedi (sauf le jeudi) de 14h30 à 18h  
Entrée libre**



Rimbaud, 1978-2018, Image numérique contrecollé sur aluminium, 73 x 100 cm, Courtesy Galerie Lelong

© Ernest Pignon-Ernest

## FORUM

### L'art dans la rue

Derniers jours pour (re)découvrir les 10 toiles lauréates (prix du public et prix du jury), ainsi que la toile de Caroline Dahyot, artiste invitée de la 3<sup>e</sup> édition du Festival L'art dans la rue. Elles sont exposées jusqu'au 17 septembre dans le Forum du Pôle culturel de la Visitation.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

# WEEK-END DÉCOUVERTE

Placé sous le thème du patrimoine durable, le week-end du 17 et 18 septembre offrira la possibilité aux Thononais de (re)découvrir les lieux et les objets qui ont marqué l'histoire de leur ville.



Visite guidée au château de Ripaille

© Yan Tisseyre

Les musées vous accueilleront gratuitement, en visite libre et en visite guidée. Une occasion de voir ou revoir l'exposition temporaire du musée du Chablais consacrée aux Celtes, mais aussi de découvrir le futur musée lors d'une visite et d'échanges au château de Rives. Au port, l'écomusée de la pêche et du lac proposera des animations autour de la gastronomie lémanique avec les élèves du lycée hôtelier. Une exposition sur les métiers d'autrefois (ardoisier, tonnelier, faucheur, fileuse...) sera organisée par les Amis des musées à l'ancienne douane. Et de nombreuses autres animations vous seront proposées, gratuitement, au hameau de Rives, au château de Ripaille, à la médiathèque ou encore à la basilique.

## DÉAMBULEZ DANS THONON AU DÉBUT DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

C'est nouveau ! Cette année, découvrez au gré de vos promenades, ou directement depuis chez vous, d'anciennes cartes postales de la ville. Géolocalisées à leur point de prise de vue, vous pourrez comparer l'évolution depuis plus d'un siècle des rues, des places et de leurs ambiances. Les cartes postales sont tirées des collections conservées aux Archives municipales et consultables sur l'application Thonon en poche, dans la rubrique *Découvrir*.

**i** Programme complet disponible en Mairie, à l'Office de Tourisme et sur [www.ville-thonon.fr](http://www.ville-thonon.fr)

### LES CELTES DU CHABLAIS

## Zoom sur la tombe du guerrier de Vereître

Fouillée lors d'une opération d'archéologie préventive, en juillet 2008, sur la commune de Chens-sur-Léman, la tombe du guerrier de Vereître est l'élément central de la première salle d'exposition du musée du Chablais. Âgé de plus de 30 ans, ce guerrier fut inhumé vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ au sommet d'une petite éminence dominant la rive du lac Léman et le vallon des Léchères. Au moment de cette découverte, faite par Christophe Landry, archéologue à l'Inrap et commissaire de l'exposition, une panoplie d'objets métalliques a pu être retrouvée dans la sépulture : un bracelet fermé massif en fer dépourvu de décor au poignet du défunt, deux fibules (agrafes servant à tenir les extrémités d'un vêtement) en fer et en bronze sur le corps. Sous une lance, reposait également une grande épée dans son fourreau... Des objets à découvrir de plus près au musée du Chablais jusqu'au 13 novembre 2022.

**i** EXPOSITION  
« AVEC ARMES ET BAGAGES.  
LES CELTES DU CHABLAIS »  
Musée du Chablais  
Château de Sonnaz



© Alain Dubouloz



© Antoine Berger

## TRADITION

# 544<sup>e</sup> FOIRE DE CRÊTE

Retour à la tradition pour cette nouvelle édition ! Jeudi 1<sup>er</sup> septembre, venez vivre l'ambiance de la foire, ses incontournables spécialités culinaires, sa fête foraine et son concours de vaches laitières animé par les agriculteurs de la Haute-Savoie. Les visiteurs pourront naviguer entre la place de Crête, le cœur de la fête, et la place des Arts qui accueillera cette année le jardin des associations avec de nombreux stands qui raviront les yeux et les papilles. Parmi eux, notamment, le stand franco-allemand des Amis d'Eberbach (ville jumelée à Thonon-les-Bains) : le meilleur endroit pour déguster de la bière germanique !

**i FÊTE FORAINE DU 27 AOÛT AU 4 SEPTEMBRE**  
Le marché traditionnel du jeudi 1<sup>er</sup> septembre se poursuivra exceptionnellement jusqu'à 19h (stands alimentaires exclusivement).

## ÉCOMUSÉE DE LA PÊCHE ET DU LAC

### Derniers jours !

Il est encore temps de visiter l'écomusée de la pêche et du lac, avant sa fermeture annuelle, le 30 septembre prochain. Plusieurs rendez-vous mettront à l'honneur ses collections, parmi eux : un hors-d'œuvre consacré au sondeur Belloc, un instrument de cartographie du lac, ou encore une conférence animée par Stéphan Jacquet, directeur de recherche à l'INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) sur le Léman, plus grand lac naturel d'Europe occidentale, lieu d'incroyables découvertes, qui abrite une faune et une flore diversifiées.

**i HORS-D'ŒUVRE**  
« Sondeur Belloc »  
Vendredi 9 septembre à 18h  
Port de Rives  
Gratuit

**i CONFÉRENCE**  
« Le Léman, un terrain de jeu scientifique, d'explorations et de découvertes au fil des siècles »  
Mardi 27 septembre à 19h  
Auditorium du Pôle culturel de la Visitation  
Gratuit





© Jyhell Photographie

GASTRONOMIE

# TOQUES EN CHABLAIS

**Rendez-vous du 12 au 16 octobre pour la 2<sup>e</sup> édition de Toques en Chablais, le festival qui donne un coup de projecteur à notre patrimoine culinaire. Le programme vous réserve de nombreuses surprises.**

En partenariat avec la Ville et le lycée hôtelier Savoie-Léman, l'Office de Tourisme est fier d'annoncer le retour de son festival de la gastronomie. Petits et grands retrouveront tous les temps forts qui ont marqué la première édition : les shows culinaires, les cours de cuisine, le concours amateurs, ou encore la soirée de gala, organisés sous le chapiteau cristal installé pour l'occasion sur le Belvédère. Le restaurant éphémère proposera également un menu unique concocté par les restaurateurs locaux sous la verrière du Pôle culturel de la Visitation. Sans oublier : les séances de cinéma, les visites gourmandes ou encore les dégustations.

## NOUVEAUTÉS 2022

L'événement prendra cette année une dimension internationale, en organisant notamment un grand concours des écoles hôtelières suisses, italiennes et françaises, sous la « fourchette » d'un jury d'exception. Il proposera également au public de vivre une expérience culinaire et sensationnelle à la fois : un restaurant suspendu dans les airs, au-dessus du Belvédère, « Dinner in the sky » by Thonon-les-Bains !

### NOUVEAUTÉ

## Participez à la démontagnée



Venez vivre l'expérience d'une véritable démontagnée dans les rues de Thonon. La démontagnée est une fête traditionnelle qui célèbre la descente des vaches et autres animaux d'alpages vers la vallée. C'est aussi l'occasion de faire découvrir au plus grand nombre le patrimoine chablaisien. Le cortège, composé d'animaux et de groupes folkloriques et musicaux, partira le samedi de la place de Crête pour rejoindre le Belvédère. Celui-ci accueillera, tout le week-end, un marché de producteurs où chacun pourra déguster les spécialités locales, un parcours accrobranche, une mini ferme et un manège pour les enfants. Et le dimanche, profitez d'un spectacle unique sur la place de Crête lors des combats de reines. Les puissantes vaches d'Hérens se mesureront cornes à cornes dans une compétition internationale qui promet d'être spectaculaire !

**📍 SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 OCTOBRE 2022  
De 10h à 19h**

# RÉSIDENCE DU LÉMAN

Réseau  
**OMERIS**



Vous sentir chez vous,  
c'est possible chez nous.

## ÉTABLISSEMENT MÉDICALISÉ POUR SENIORS à proximité du lac dans un cadre apaisant et chaleureux

Prise en soin par une équipe pluridisciplinaire attentionnée et à l'écoute.  
La résidence répond aussi aux besoins des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer  
et maladies apparentées avec son unité dédiée de 10 personnes.



AU COEUR DE  
THONON-LES-BAINS



JARDIN OMBRAGÉ  
ET TERRASSES



CHAMBRES  
INDIVIDUELLES  
OU DOUBLES



RESTAURATION  
ÉLABORÉE SUR PLACE



ACTIVITÉS  
SOCIALES



ÉTABLISSEMENT  
À TAILLE HUMAINE

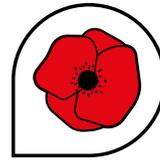
L'ACCUEIL  
EN  
COURT  
SÉJOUR

Ses nombreux avantages :

- Permet à la personne âgée de découvrir, en douceur, son nouveau lieu de vie
- Offre à l'aidant une solution pour se reposer et préparer du mieux possible le retour à domicile de son proche aidé
- Possibilité de séjours personnalisés de quelques jours à plusieurs semaines (demande en urgence, sortie d'hospitalisation, absence des proches, vacances, travaux à domicile,...)



5 rue des Musiciens - 74200 Thonon-les-Bains  
résidenceduleman@omeris.com - T. 04 50 71 03 93  
www.omeris.com



© Sémaphore

## **UNE GESTION « DURABLE » DES ESPACES VERTS**

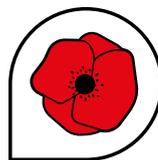
**Si la population Thononaise ne semblait pas prête, il y a une quinzaine d'années, à ce changement de pratiques plus écologiques d'entretien des espaces verts, il semble que les mentalités aient évolué. Exemple concret avec l'évolution du fleurissement à Thonon.**

### **QU'EST-CE QU'UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS ?**

La gestion différenciée est une nouvelle approche qui consiste à adapter l'entretien à chaque espace, en fonction de sa vocation, fréquentation ou situation. À Thonon, les parcs de Corzent, du Pillon et l'aire de la réserve naturelle du Delta de la Dranse sont des exemples concrets de l'usage de cette méthode. Sur chacun d'entre eux, des espaces ludiques ont été aménagés favorisant à la fois le jeu et la découverte du paysage environnant, quand d'autres ont été imaginés pour créer, en retrait de ces zones fortement fréquentées, de véritables habitats et niches écologiques. Ces parcs ne reçoivent plus de traitement chimique, les prairies sont fauchées deux fois par an (début juillet et fin octobre), la taille n'est pratiquée qu'exceptionnellement afin de supprimer les branches mortes et/ou cassées et plus aucun arrosage n'est réalisé.

En ville, c'est aussi tout le plan de fleurissement qui a été revu. Les sites très fréquentés, tels que les carrefours, les entrées de ville, les belvédères, les artères principales, les bâtiments historiques et communaux, sont aujourd'hui fleuris en priorité. « Alors que nous sommes passés en quinze ans, pour des raisons économiques et écologiques, de 220 000 à 64 000 plantes horticoles par an, ce nouvel objectif de production florale nous permet de conserver un fleurissement optimal, très apprécié des Thononais et des visiteurs », souligne Bernard Delorme, directeur du service des Espaces Verts. Le fleurissement est maintenant mieux adapté et intégré aux paysages, et fait appel à la complémentarité de la gamme végétale en associant des arbres et arbustes à fleurs, des plantes grimpantes, vivaces, à bulbes et horticoles.

Enfin, il est à noter que le service Espace Verts reste particulièrement vigilant à sa consommation d'eau. « Plus aucun nouvel arrosage automatique n'est aujourd'hui installé dans les nouveaux aménagements », explique Bernard Delorme. Tout comme les tailles draconiennes, nuisibles aux végétaux et à la biodiversité, sont, elles aussi, limitées grâce à une réflexion menée avant la plantation d'un nouvel arbre pour lui permettre la meilleure croissance dans le temps et dans l'espace public disponible.



## Renforcer ses efforts pour les années à venir

Les nouvelles réglementations environnementales et le contexte économique difficile des prochaines années encouragent le service municipal des Espaces Verts à poursuivre ses efforts, en transformant notamment de plus en plus les espaces verts traditionnels, implantés sur la commune, en espaces plus naturels, à valeur écologique. Une réflexion globale qui pèsera inévitablement dans les aménagements de la ville de demain.

L'ensemble de ces pratiques participe à l'engagement de la ville de Thonon en faveur de la transition écologique. Et c'est ainsi que les deux prochaines années seront réservées à l'adaptation du plan de gestion différenciée, actuellement en place, et à la modification des pratiques de terrain, avec l'utilisation des méthodes alternatives au désherbage (aujourd'hui en grande partie effectué manuellement). « *L'idée est aussi de planter majoritairement dans nos massifs des espèces particulièrement résistantes aux parasites et à la sécheresse, dans le souci des modifications climatiques constatées* », conclut le directeur.



© Séraphore



RENCONTRE AVEC

## DANAÉ, CHARGÉE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

**En poste depuis le 1<sup>er</sup> mars 2022, Danaé partage son temps de travail entre la ville de Thonon-les-Bains et l'agglomération, avec pour feuille de route : la mise en œuvre d'actions sur le territoire en faveur de la transition écologique.**

**VOTRE POSTE A ÉTÉ CRÉÉ PAR LA COLLECTIVITÉ POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE. POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER VOS MISSIONS ?**

Je travaille sur deux échelles différentes pour répondre à un objectif commun, celui de faciliter la réalisation d'actions concrètes sur le territoire. La transition écologique est un vaste sujet, et une préoccupation de plus en plus prégnante. Cela concerne à la fois la protection de nos ressources naturelles, le développement des énergies renouvelables, la baisse des dépenses énergétiques ou encore l'accompagnement de tout un chacun vers de nouvelles pratiques et comportements... Je travaille donc avec l'ensemble des services, aussi bien municipaux que communautaires, en les accompagnant dans le développement de leurs actions « durables » qu'ils portent, chacun, à leur échelle. Et je fais aussi le lien avec les autres communes pour créer une vraie dynamique sur le territoire.

**THONON A ORGANISÉ SA PREMIÈRE ÉDITION DU PRINTEMPS DES COQUELICOTS ? QUEL A ÉTÉ VOTRE RÔLE ? ET QUEL BILAN TIREZ-VOUS DE CET ÉVÉNEMENT ?**

Ma mission principale était de mobiliser les acteurs institutionnels et associatifs. Mais aussi les producteurs locaux et les entreprises du territoire. Ils étaient au total plus d'une trentaine à sensibiliser la population aux enjeux environnementaux et à partager, pendant six semaines, leur expertise. Ils ont permis des échanges constructifs, et ont proposé de nombreux ateliers, des conférences, des expositions et des jeux, notamment au cœur du Village des coquelicots qui s'est tenu le week-end du 21 et 22 mai sur la place de Crête. Cycle de l'eau, pollution lumineuse, réduction des déchets, plantation de comestibles sont autant de sujets essentiels qui ont été abordés pour faire évoluer les comportements. Un grand merci à tous les acteurs mobilisés lors de ce week-end. L'idée maintenant est de pérenniser l'événement chaque année.

BATI SAVOIE LÉMAN

BÂTISSEURS D'AVENIR



ÉPURE  
THONON - LES - BAINS

- Au coeur du quartier Léman-Grangette, à 5 min\* à pied du centre-ville de Thonon !
- Des appartements fonctionnels aux beaux volumes et ouverts vers l'extérieur !
- À proximité immédiate de la place de Corzent et de la gare Léman Express !
- Profitez de belles prestations à personnaliser !

Résidence intimiste à l'architecture contemporaine !

27 APPARTEMENTS NEUFS  
DU 2 AU 4 PIÈCES

Balcons, terrasses ou jardin pour chaque appartement

[contact@batisavoieleman.fr](mailto:contact@batisavoieleman.fr)

04 78 62 02 00

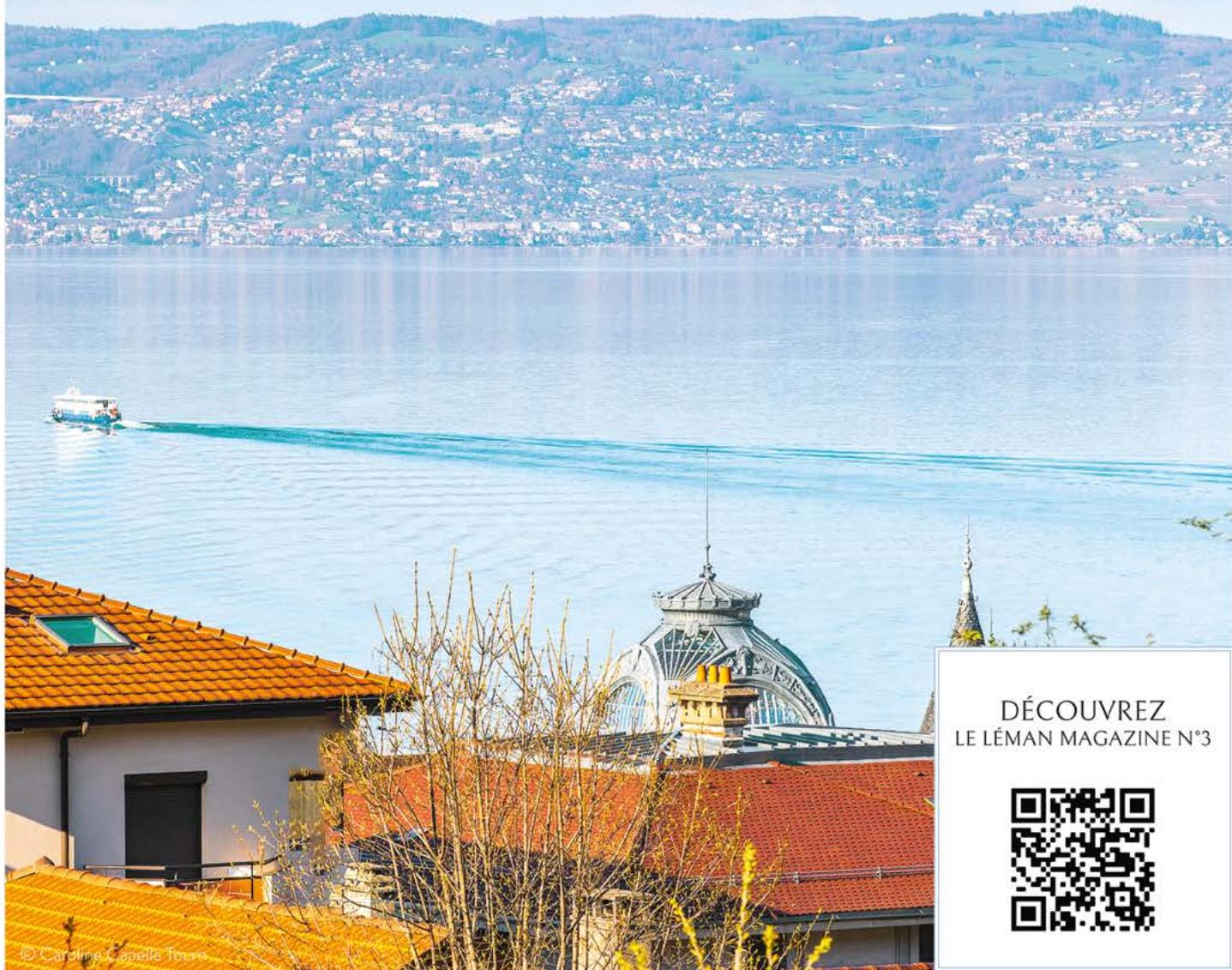
[batilyonpromotion.fr](http://batilyonpromotion.fr)

Illustration non contractuelle - 825 126 832 R.C.S LYON

# BARNES

LÉMAN MAGAZINE

No3



© Caroline Capelle Tourin

DÉCOUVREZ  
LE LÉMAN MAGAZINE N°3



THONON-LES-BAINS • ÉVIAN-LES-BAINS



BARNES Léman | [www.barnes-leman.com](http://www.barnes-leman.com)

1, place du Port 74500 Évian-les-Bains

2, square Aristide Briand 74200 Thonon-les-Bains

+33 (0)7 55 54 65 32 | [leman@barnes-international.com](mailto:leman@barnes-international.com)